



Facture ttc, remboursement ht

Par **vicraid**, le **07/03/2008** à **21:38**

Bonjour, rnJ'ai fait une réparation sur mon véhicule dans un garage. Sur la facture, il ya une consigne pour une pièce (comme pour les bouteilles de gaz) et on me dit "ne vous inquiétez pas, elle est remboursée!" . Au final, la consigne m'est facturée TTC mais le remboursement est facturé HT, ainsi je n'ai payé que la TVA. Est-ce légal?rnMerci de me répondre.

Par **reno_8**, le **08/03/2008** à **15:03**

oui c'est la règle, les assurances remboursent seulement à hauteur du hors taxe.

Par **vicraid**, le **09/03/2008** à **09:07**

sauf que là, il n'y a pas d'assurance en jeu. Ce n'est pas lié à un accident, c'était un changement de courroie de distribution.rnAu garage, on m'a dit que c'était parce que j'étais un particulier et que c'était de la faute de l'état.